



# Réforme des retraites : rien n'est joué !

Le gouvernement a choisi de passer en force avec l'article 49.3. Celui-ci lui permet de valider la réforme sans débat, ni vote des députés. Pour autant, il reste de nombreuses échéances avant une éventuelle adoption de la loi au début de l'été : élections municipales, examen de la réforme au Sénat début mai, saisine du Conseil constitutionnel...

**Rappelons qu'en 2006, du fait de la contestation sociale, le Contrat Première Embauche (sorte de SMIC au rabais pour les jeunes) avait été retiré par le gouvernement bien que la loi le mettant en place ait été décidée par le... 49.3 !**

L'autoritarisme du gouvernement masque mal sa fébrilité et sa faiblesse. Chaque jour qui passe rend ce projet toujours plus illégitime car il entrainerait la baisse des pensions, en particulier pour les femmes, l'allongement des carrières, un âge pivot à 65 ans et +, l'impossibilité d'un départ anticipé pour les métiers pénibles.

60% de la population demande son retrait, 70% rejette l'utilisation du 49-3. Des députés quittent la LREM.

Le retrait du projet dépend de notre mobilisation collective : tou-te-s ensemble, titulaires, contractuel-le-s et vacataires, syndiqué-e-s et non-syndiqué-e-s. Une victoire pourrait remettre en cause toutes les régressions sociales déjà en cours (comme la loi de transformation de la fonction publique).

Pour informer, échanger et nous organiser, des assemblées générales sont organisées. Elles sont ouvertes à tou-te-s les agent-e-s indigné-e-s par ce qui nous est imposé, qu'ils ou qu'elles se soient ou non déjà mobilisé-e-s. Faisons de la prochaine journée nationale une nouvelle démonstration de notre force collective et préparons le second round.

**Jeudi 12 MARS : 14h-16h**  
Assemblée générale des Personnels de la ville

**JEUDI 19 MARS : 10h-12h**  
Assemblée Générale décentralisée NORD

**JEUDI 26 MARS : 10h-12h**  
Assemblée Générale décentralisée SUD

**Mardi 31 MARS : Horaires à préciser**  
Manifestation unitaire  
avec cortège des agent-e-s de la Ville de Paris

## INTERSYNDICALE



**VILLE DE PARIS**  
**À la PARIS**  
on ne bat pas  
en RETRAITE !

Des préavis de grève couvrent tous les temps de mobilisation du mois de mars.

## **JEUDI 12 MARS : 14h-16h** **Assemblée Générale**

**Centre Eastman : 11, rue George Eastman 75013 Paris**

Pour discuter des suites de la mobilisation et s'organiser.



Réseau de mobilisation  
de syndiqué-e-s et de  
non syndiqué-e-s

## **JEUDI 19 MARS : 10h-12h** **Assemblée décentralisée NORD**

**Lieu à préciser...**

Réunions autorisées sur vos heures d'information syndicale.

## **Jeudi 26 MARS : 10h-12h** **Assemblée décentralisée SUD**

**Lieu à préciser...**



## **MARDI 31 MARS** **Journée nationale de** **Grève générale**



L'intersyndicale a négocié avec la Mairie de Paris l'étalement des retraits de salaires dus aux journées de grève effectuées depuis le 5 décembre : au maximum, 3 jours ont été retirés en janvier, 3 en février et 3 le seront en mars. Le reste serait retiré en avril mais l'intersyndicale revendiquera un nouvel étalement après les élections. Une caisse de grève permet aussi d'apporter une aide financière aux grévistes (ayant fait au moins 5 jours de grève) :



<https://www.lepotsolidaire.fr/pot/41f16ye6>